



COMMISSION FOR
ENVIRONMENTAL
COOPERATION

COMISIÓN PARA
LA COOPERACIÓN
AMBIENTAL

COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE

Directives de candidature et de participation aux Journées de l'engagement jeunesse (JEJ) de 2023 de la CCE

Veuillez lire les présentes directives attentivement. En participant aux Journées de l'engagement jeunesse de la Commission de coopération environnementale (CCE), vous attestez comprendre les directives de l'événement et acceptez d'en respecter les règles et les exigences.

Du 14 au 16 novembre 2023, la CCE tiendra ses toutes premières Journées de l'engagement jeunesse, qui auront lieu en personne, à Montréal, au Canada. Inscrivez ces dates à votre agenda et contribuez à trouver des solutions aux urgences environnementales et climatiques en redéfinissant la participation des jeunes à la coopération environnementale en Amérique du Nord.

La Commission de coopération environnementale (CCE) souhaite collaborer avec neuf jeunes du Canada, du Mexique et des États-Unis (trois par pays), âgés de 18 à 35 ans, en leur donnant l'occasion de partager leur expertise en développement d'initiatives par, pour et avec les jeunes, ainsi que de susciter des changements à l'échelle trinationale. La CCE veut porter la voix des jeunes qui sont aux premières lignes des efforts déployés pour relever les défis environnementaux en Amérique du Nord.

Pour les personnes participantes, c'est l'occasion de découvrir le travail de la CCE et de tisser des liens avec des spécialistes aux horizons diversifiés. Les personnes participantes pourraient être amenées, dans le cadre d'une séance virtuelle, à rencontrer les membres de groupes consultatifs de la CCE – le Comité consultatif public mixte (CCPM) et le Groupe de spécialistes sur les connaissances écologiques traditionnelles (GSCET) – en vue d'échanger avec eux des idées sur les façons de favoriser une plus grande participation des jeunes. Au cours de cette semaine, d'autres activités sociales et culturelles en lien avec la collaboration et l'engagement jeunesse en environnement seront aussi organisées avec quelques-uns des collaborateurs de la CCE.

La CCE favorise la diversité et l'inclusion : les personnes dont les voix sont marginalisées sont particulièrement encouragées à se porter candidates. En plus de s'adresser aux populations qui participent déjà à ses activités, la CCE veut se rapprocher de celles qu'elle n'a pas encore entendues en rendant possible l'inclusion de leurs points de vue dans la conversation. L'événement s'articulera autour de l'égalité de représentation, une valeur fondamentale destinée à assurer l'expression et l'inclusion de tous les points de vue dans la discussion.

Programme des Journées de l'engagement jeunesse

Le programme comprendra des rencontres avec les équipes et des collaborateurs de la CCE et des séances de travail. Les séances de travail se concluront par la présentation au Secrétariat de la CCE de recommandations formulées par les personnes participantes pour le développement et la mise en œuvre de la stratégie d'engagement jeunesse de la CCE.



COMMISSION FOR
ENVIRONMENTAL
COOPERATION

COMISIÓN PARA
LA COOPERACIÓN
AMBIENTAL

COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE

Détails :

- Lundi 13 novembre : Arrivée à Montréal
- Mardi 14 novembre : Rencontres officielles avec diverses équipes de la CCE
- Mercredi 15 novembre : Séances de travail
- Jeudi 16 novembre : Présentation des recommandations issues des rencontres avec les équipes et les collaborateurs de la CCE
- Vendredi 17 novembre : Départ de Montréal

Résultats attendus des Journées de l'engagement jeunesse

- Sensibilisation aux priorités des jeunes à l'échelle trinationale
- Création d'opportunités de réseautage diverses
- Soutien à la création d'une stratégie trilatérale d'engagement jeunesse

À propos de la CCE

[Commission de coopération environnementale \(CCE\)](http://www.cec.org/fr/qui-sommes-nous/) | <http://www.cec.org/fr/qui-sommes-nous/>



COMMISSION FOR
ENVIRONMENTAL
COOPERATION

COMISIÓN PARA
LA COOPERACIÓN
AMBIENTAL

COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE

Journées de l'engagement jeunesse de la CCE

Processus de candidature

Date limite : Les personnes intéressées doivent soumettre leur formulaire de candidature le 16 octobre 2023 avant 23 h 59 (heure locale de la personne candidate).

Évaluation du dossier de candidature : Un comité de sélection intergénérationnel constitué de membres du personnel du Secrétariat de la CCE examinera les formulaires de candidature et choisira neuf jeunes (trois par pays), en fonction des critères d'évaluation établis (voir ci-dessous).

Annnonce des candidatures retenues : Toutes les personnes candidates recevront une réponse par courriel au plus tard le 31 octobre 2023.

Transport et hébergement : La CCE communiquera avec les neuf personnes sélectionnées afin d'organiser leur transport et leur hébergement. La CCE assumera tous les frais liés à leur participation (transport, hébergement, repas), à l'exception de coûts liés aux documents requis pour voyager et établir l'âge et la citoyenneté des personnes candidates (voir ci-dessous).

Réunions en ligne : Les neuf personnes sélectionnées devront participer aux réunions organisées en ligne au cours des semaines du 6 et du 20 novembre 2023.

Journées de l'engagement jeunesse (JEJ) : Les neuf personnes sélectionnées arriveront à Montréal, au Canada, le 13 novembre 2023 et prendront part aux activités organisées dans le cadre des JEJ, qui se dérouleront du 14 au 16 novembre 2023.

Règles et exigences

Participation

Cet événement est ouvert aux jeunes d'Amérique du Nord (Canada, Mexique et États-Unis), y compris les leaders jeunesse, les personnes militantes, les personnes aux études, et les personnes représentant des organisations non gouvernementales (ONG). Afin de garantir le caractère inclusif du processus de sélection et la prise en compte de la diversité, la priorité sera accordée aux personnes candidates appartenant à des groupes marginalisés. Les dossiers de candidature peuvent être présentés en anglais, en français ou en espagnol. Des services d'interprétation seront offerts toute la semaine au Secrétariat de la CCE, à Montréal.



COMMISSION FOR
ENVIRONMENTAL
COOPERATION

COMISIÓN PARA
LA COOPERACIÓN
AMBIENTAL

COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE

Admissibilité

- **Pays de résidence** : Au moment de leur participation aux Journées de l'engagement jeunesse, les personnes candidates doivent avoir leur résidence au Canada, au Mexique ou aux États-Unis et être titulaires de documents de voyage en cours de validité pour entrer et séjourner au Canada. Une preuve de résidence et la possession de documents de voyage (ex. passeport) seront exigées. Tous les frais liés à la production de ces documents seront assumés par la personne participante.
- **Âge** : Les personnes candidates doivent avoir entre 18 et 35 ans (inclusivement) à la date du dépôt de leur formulaire de candidature (une preuve d'âge sera exigée).
- **Disponibilités** : Les personnes candidates doivent pouvoir assister à deux réunions en ligne : la première réunion d'orientation aura lieu durant la semaine précédant les JEJ (semaine du 6 novembre 2023) et la seconde réunion de clôture, dans la semaine suivant les JEJ (semaine du 20 novembre). Elles doivent également pouvoir se rendre à Montréal, au Canada, du 13 au 16 novembre 2023.
- **Si il y a lieu (voir ci-dessous), passeport** : les personnes candidates doivent avoir un passeport en cours de validité au moment de la présentation de leur candidature.

Procédure à suivre pour présenter sa candidature

Nous invitons les personnes désireuses de présenter leur candidature à lire les présentes directives avant de remplir le formulaire de candidature afin de bien comprendre les attentes liées à leur participation. Les personnes candidates doivent remplir **toutes** les sections du formulaire de candidature. Aucun coût n'est associé à la présentation de votre candidature.

- a. Nous conseillons aux personnes candidates de préparer leurs réponses aux questions, soit de manière autonome, soit en demandant conseil à leurs pairs ; le cas échéant, prenez note que nous n'acceptons qu'UNE seule candidature par formulaire.
- b. Facultatif : avant de formuler vos recommandations, nous vous conseillons de lire des documents complémentaires (voir ci-dessous).
- c. Les personnes candidates seront en mesure de réviser leur candidature après la soumission de celle-ci seulement si cela est effectué avant la date limite de dépôt de candidature. Veuillez noter que vous ne pourrez accéder à votre formulaire pré-enregistré qu'à partir du même appareil que celui utilisé lors de la création de votre formulaire.
- d. Les personnes candidates doivent soumettre leur formulaire de candidature le 16 octobre 2023 avant 23 h 59 (heure locale de la personne candidate).

Important : nous ne tiendrons compte d'AUCUN formulaire reçu après ce délai, sans exception.



COMMISSION FOR
ENVIRONMENTAL
COOPERATION

COMISIÓN PARA
LA COOPERACIÓN
AMBIENTAL

COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE

Échéances

- **Date limite de candidature** : Les formulaires de candidature dûment remplis doivent être soumis au plus tard le 16 octobre 2023 à 23 h 59 (heure locale de la personne candidate). Les formulaires de candidature incomplets ou soumis après ce délai seront jugés irrecevables.
- **Sélection des jeunes** : Le comité de sélection choisira neuf jeunes (trois par pays) qui prendront part aux Journées de l'engagement jeunesse.
- **Annnonce des résultats** : Tous les personnes candidates recevront un courriel au plus tard le 31 octobre 2023.

Personnes participantes sélectionnées

- Trois personnes participantes par pays seront choisies par le comité de sélection, constitué de membres du personnel du Secrétariat de la CCE.
- Les meilleures candidatures seront présélectionnées sur la base des critères énoncés ci-dessous.
- Le choix des personnes participantes se fera en octobre 2023. Les personnes participantes sélectionnées seront informées par courriel.
- Les personnes sélectionnées seront invitées à assister à des réunions virtuelles et à se rendre à Montréal, au Canada, du 14 au 16 novembre 2023, pour prendre part à toutes les activités prévues dans le cadre des Journées de l'engagement jeunesse.
- Le transport, l'hébergement, les frais de déplacement depuis et vers l'aéroport, ainsi qu'une allocation quotidienne pour les repas seront fournis. La personne qui voyagera doit obtenir, à ses frais, les documents de voyage nécessaires, notamment un passeport en cours de validité et, au besoin, un visa de séjour.
- Seule la personne dont la candidature a été retenue est admise à voyager à Montréal, au Canada.
- Pour avoir droit au transport, à l'hébergement, aux frais de déplacement depuis et vers l'aéroport et à une allocation quotidienne pour les repas, les personnes sélectionnées doivent signifier qu'elles acceptent de participer aux Journées de l'engagement jeunesse dans un délai maximum d'une semaine suivant la réception de l'avis les informant de leur sélection.

Évaluation des candidatures

- Les personnes candidates doivent faire état de leur expérience en matière d'engagement jeunesse dans le cadre d'événements, d'activités ou d'initiatives d'envergure locale, nationale ou internationale ainsi que de leurs connaissances et de leur expérience en matière d'environnement, de relations internationales, de développement durable ou dans des domaines connexes.
- Les candidatures seront jugées selon les critères suivants : Vision de l'engagement jeunesse (25 %), Expérience (25 %) et Recommandations (50 %).



COMMISSION FOR
ENVIRONMENTAL
COOPERATION

COMISIÓN PARA
LA COOPERACIÓN
AMBIENTAL

COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE

- Le comité de sélection sera constitué de membres du personnel du Secrétariat de la CCE.
- Les réponses données dans le formulaire de candidature doivent traduire la vision de la personne candidate en matière d'engagement jeunesse concret et significatif.
- Les formulaires de candidature doivent être remplis par des jeunes âgés de 18 à 35 ans (inclusivement) ayant leur résidence au Canada, au Mexique ou aux États-Unis.
- Les dossiers contenant des éléments de vulgarité, de nudité, de discrimination, de violence, de diffamation ou tout autre élément que la CCE juge inapproprié seront disqualifiés et ne seront pas pris en considération.

Les personnes participantes conviennent que les décisions du comité de sélection sont définitives.

Critères d'évaluation :

Les formulaires de candidature reçus seront évalués sur la base des critères suivants : Vision de l'engagement jeunesse (25 %), Expérience (25 %) et Recommandations (50 %).

- **Vision de l'engagement jeunesse (25 %)**
 - Que représente pour vous un engagement jeunesse concret et significatif? Pourquoi estimez-vous que c'est important?
- **Expérience (25 %)**
 - Parlez-nous d'expériences passées lors desquelles vous avez pris la parole et dans lesquelles vous avez eu le sentiment d'être engagé(e) et/ou écouté(e) en tant que jeune.
 - Donnez des exemples d'événements, d'activités ou d'initiatives en matière d'engagement jeunesse et/ou d'événements, d'activités ou d'initiatives d'envergure locale/nationale/internationale comportant un volet jeunesse, auxquels vous avez participé ou prévoyez de participer afin de promouvoir l'engagement jeunesse; donnez également des exemples d'événements sans liens apparents avec la jeunesse lors desquels vous avez fait entendre le point de vue des jeunes.
 - Dites-nous pourquoi vous vous intéressez aux enjeux environnementaux, aux relations internationales, aux activités liées au développement durable ou tout autre domaine pertinent.
 - Facultatif (l'absence de soumission des documents complémentaires ci-dessous mentionnés n'affectera pas l'évaluation de votre candidature) :



COMMISSION FOR
ENVIRONMENTAL
COOPERATION

COMISIÓN PARA
LA COOPERACIÓN
AMBIENTAL

COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE

Nous vous invitons à nous transmettre d'autres contenus pour nous aider à mieux vous connaître, par exemple une vidéo, une lettre de motivation, une présentation, une publication dans les médias sociaux, un poème (facultatif).

A noter, si vous souhaitez nous partager une vidéo, veuillez la téléverser dans un dossier partagé que vous aurez créé (Google Drive, SharePoint, Dropbox) ou à partir du site de partage de vidéos (YouTube) and nous partager le lien de visionnement dans un document DOC, DOCX, ou PDF. Veuillez bien vérifier que les options de partage de votre vidéo permettent un visionnage par des utilisateurs externes.

- **Recommandations (50 %)**

- Veuillez formuler des recommandations sur les moyens d'enrichir les initiatives d'engagement jeunesse dans un cadre trilatéral/intergouvernemental (750 mots maximum).

Documents justificatifs recommandés (facultatif) accessibles sur le formulaire de candidature :

- Plan stratégique de la CCE pour 2020 à 2025
- Déclaration ministérielle (session annuelle 2023 du Conseil)
- Sommaire – Évaluation des effets à long terme du Défi innovation jeunesse

Autres considérations

Afin d'assurer une représentation diversifiée, les personnes candidates pourront aussi répondre aux questions **facultatives** suivantes :

- Vous définissez-vous comme membre d'un groupe marginalisé? Le cas échéant, veuillez indiquer à quel(s) groupe(s) vous appartenez.
- Avez-vous déjà collaboré avec la CCE par le passé? Le cas échéant, en quelle qualité? (ex. gagnant(e) du Défi innovation jeunesse ou participation à une délégation jeunesse ou des campagnes, projets, tribunes, groupes consultatifs, etc.)

Utilisation des dossiers de candidature et droit d'auteur

- La CCE se réserve le droit de discuter des recommandations et idées présentées par les personnes participantes, et d'en faire la promotion, dans toute entreprise publicitaire ou promotionnelle se rattachant à ses activités, et ce, sans avoir à en aviser ou à indemniser la personne candidate.



COMMISSION FOR
ENVIRONMENTAL
COOPERATION

COMISIÓN PARA
LA COOPERACIÓN
AMBIENTAL

COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE

- Les personnes candidates acceptent que leur participation aux Journées de l'engagement jeunesse puisse faire l'objet d'une vaste diffusion sur de multiples plateformes, y compris sur Internet et sous forme de vidéos et d'imprimés.
- Dans la mesure du possible, les noms des personnes candidates visées seront mentionnés.

Langues officielles

- Les langues officielles des Journées de l'engagement jeunesse sont le français, l'anglais et l'espagnol. Les personnes candidates peuvent présenter leur formulaire de candidature dans l'une de ces trois langues. Des services d'interprétation seront offerts toute la semaine au Secrétariat de la CCE, à Montréal.

Responsabilité

- En présentant sa candidature pour participer aux Journées de l'engagement jeunesse, chaque personne participante convient que la CCE, ses employés et le comité de sélection :
(i) n'encourront aucune responsabilité ou obligation que ce soit quant à cet événement; (ii) ne donnent aucune garantie et ne font aucune déclaration que ce soit concernant la participation à l'événement; (iii) déclinent expressément toute responsabilité à l'égard de toute garantie implicite; (iv) déclinent toute responsabilité pour les préjudices, pertes ou dommages de quelque nature que ce soit découlant de l'acceptation par la personne participante des présentes directives et exigences légales ou de sa participation à cet événement. La CCE, ses employés et le comité de sélection ne sont pas responsables des erreurs typographiques ou autres erreurs qui pourraient se glisser dans l'offre ou l'administration de l'événement, y compris, à titre non limitatif, les erreurs dans la publicité, les règles officielles de l'événement ou la sélection et l'annonce des jeunes dont la candidature a été retenue. La CCE, ses employés et le comité de sélection ne sont pas responsables des dysfonctionnements techniques ou autres problèmes liés aux réseaux ou aux lignes téléphoniques, aux systèmes ou serveurs informatiques en ligne, aux problèmes logiciels ou à la saturation d'Internet ou de tout site Web, et ils n'assument aucune responsabilité pour les dommages causés à l'ordinateur de personne participante ou d'une autre personne du fait de la participation à l'événement. Les personnes participantes conviennent de dégager la CCE, ses employés et le comité de sélection de toute responsabilité relativement à toute réclamation ou cause d'action, y compris, à titre non limitatif, une lésion corporelle, un décès, un préjudice personnel ou matériel ou la perte d'un bien découlant de la participation aux Journées de l'engagement jeunesse.
- La Commission de coopération environnementale (CCE) est une organisation internationale établie au Canada en vertu de l'Accord de siège entre le Gouvernement du Canada et la Commission de coopération environnementale. Aucun aspect du processus de sélection énoncé aux présentes, y compris la participation à la Semaine pour la mobilisation de la jeunesse, ne sera réputé être une renonciation, expresse ou implicite, à toute immunité de juridiction ou d'exécution, ou à tout privilège, exemption ou autre immunité, dont bénéficie ou dont pourrait bénéficier la Commission en vertu d'une convention, d'un accord, d'une loi ou d'un décret applicable, qu'il soit international ou national.



COMMISSION FOR
ENVIRONMENTAL
COOPERATION

COMISIÓN PARA
LA COOPERACIÓN
AMBIENTAL

COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE

Négociation

- La personne participante et la CCE conviennent de régler les différends portant sur la participation à cet événement ou à l'interprétation, à la validité ou à la force exécutoire des règles se rapportant à cet événement par des négociations de bonne foi.

Entrer au Canada

- La CCE fera tout son possible pour que les personnes participantes aient les documents nécessaires à leur entrée et séjour sur le territoire canadien. Cependant les personnes participantes doivent être averties que les autorités d'immigration canadiennes peuvent refuser à toute personne d'entrer et de séjourner sur le territoire; le cas échéant, la CCE ne pourra être tenue pour responsable.

Autre

- Les idées exprimées dans les formulaires de candidature présentés par les personnes participantes ne reflètent pas nécessairement les vues de la CCE ni celles des gouvernements du Canada, du Mexique ou des États-Unis, et les déclarations qui y figurent n'ont pas reçu l'approbation de ces Parties. Par ailleurs, les personnes participantes conviennent de s'abstenir d'utiliser le nom ou les logos des Parties susmentionnées.
- Les personnes participantes sélectionnées ne sont pas autorisées à se présenter comme « employés de la CCE » pendant l'événement, y compris dans les médias sociaux.
- Les personnes participantes doivent se conformer à toutes les instructions, à défaut de quoi leur candidature pourrait être refusée.
- La CCE n'assume pas les frais annexes liés au dépôt du formulaire de candidature.
- La CCE n'est pas responsable de la perte, du retard à la livraison ou de l'acheminement erroné des formulaires de candidature.
- Si leurs coordonnées changent entre le dépôt de leur formulaire de candidature et l'annonce des candidatures retenues, les personnes participantes doivent en informer la CCE.
- La CCE se réserve le droit d'annuler les Journées de l'engagement jeunesse, pour quelque motif que ce soit, sans être tenue d'en donner préavis aux personnes participantes.
- La CCE se réserve le droit de modifier les règles de cet événement.

En cas de questions, veuillez communiquer avec youth@cec.org

[Cliquez ici pour accéder au formulaire de candidature](#)

Merci de l'intérêt porté à notre événement!

Nous attendons votre candidature avec impatience!